

Pour réception  
le 27/04/2020  
Ass. Prov. NK.

# MEMBRES DE LA SOCIETE CIVILE ENVIRONNEMENTALE DU NORD - KIVU

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PROVINCE DU NORD-KIVU  
Ministère Provincial de l'Administration, du Territoire et  
Décentralisation, Sécurité et Ordre, Information et Presse

Réçu le **24 APR 2020** S/N°: .....

Transmis à : .....

Le : .....

Retourné le : .....

Observation : .....

Fait à Goma, le 23 Avril 2020

### Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Ministre nationale de l'intérieur
- Son Excellence Monsieur le Ministre National de l'environnement
- Honorables Députés nationaux (Tous à Kinshasa)
- Son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Province du Nord Kivu
- Son Excellence Monsieur le Ministre Provincial de l'intérieur
- Son Excellence Monsieur le Ministre provincial de l'environnement
- Honorables Députés Provinciaux
- Monsieur le Procureur Général prêt la Cour d'Appel de Goma. (tous à Goma).
- Aux Administrateurs de territoire de Nyirangongo, Rutchuru, Lubéro et Béni
- Aux Chefs de Chefferies et de Secteur de Bwito, Bwisha, Batangi, Bamate, Baswagha, Bashu, Beni-mbau, Ruwenzori, Watalinga, en Province du Nord Kivu.

**Accusé de Réception**  
Secrétariat Administratif du Gouverneur de Province

**24 APR 2020**

Heure: .....

N° d'enregistrement: **13h<sup>20</sup>**

Réçu par: .....

Signature: .....

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PROVINCE DU NORD-KIVU  
Ministère Provincial de l'Administration, du Territoire et  
Décentralisation, Sécurité et Ordre, Information et Presse

Réçu le **24 APR 2020**

Transmis à : .....

Retourné le : .....

*Reçu au P.G. - le 24/04/2020*

A l'Honorable Président de l'Assemblée Provinciale du Nord Kivu  
Aux Honorables Membres du Bureau et Responsables des Commissions de l'Assemblée Provinciale du Nord Kivu  
TOUS à Goma

*[Handwritten signatures and initials]*

**Objet :** Légalité et respect des droits humains : notre opinion sur la nécessité d'un discours équilibré pendant les séances de communication des élus et les communautés locales.

Honorable Président

Honorables Membres du Bureau et Responsables des commissions,

Nous, membres de la société civile environnementale du Nord Kivu, avons l'honneur de venir par devers vous pour solliciter votre apport et ceux de tous les députés sur la question en objet.

Qu'il importe de saluer à juste titre et selon les cas, les initiatives parlementaires planifiées et celles opérationnelles dans le cadre de la sauvegarde des droits des populations spécialement sur les questions d'accès aux ressources, la protection de la faune et flore, promotion des droits verts y compris l'implication de l'assemblée Provinciale dans le processus de délimitation participative du Parc National des Virunga, aux fins de favoriser la cohabitation inconditionnelle entre Parc et Communauté Riveraine.

Chers Honorables,

Les initiatives visant à favoriser la promotion des droits des communautés locales qui sont intimement liés aux ambitions de stabilité, de paix, du développement, de l'équilibre climatique (régularité saisonnière) rentrent dans un cadre national tel qu'indiqué par le chef de l'Etat dans son discours prononcé devant l'assemblée générale des Nations Unies en 2019, lequel manifestait sa volonté de revoir à la hausse, la superficie des aires protégées en RDC.

Pareille initiative mérite de recevoir le soutien de tous car elle est de nature à faciliter le respect des engagements de notre Président de la République et particulièrement ceux pris dans le cadre des accords sur le climat.

Toutefois, permettez-nous d'indiquer en toute honnêteté et sans peur d'être contredit, dans les communications politiques de certains députés (provinciaux et nationaux), l'on peut remarquer qu'il y a des faits très graves qui engendreraient des conséquences graves sur l'existence du Parc National des Virunga. Pareils propos, menaçant et incitant les communautés locales de se préparer pour occuper physiquement le Parc National des Virunga, sont de nature infractionnelle, car incitant la population à violer les lois de la République et un appel à une justice populaire contre le Parc et ses gestionnaires. Quelque soit les intérêts visés, pareils discours ne peuvent être tolérés, surtout pas dans le chef d'un élu du peuple censé être au premier plan de la protection des lois de la République.

Chers Honorables,

De fois ces discours sont prononcés dans les visées de vouloir s'attaquer au travail des organisations œuvrant dans le domaine de la promotion et protection de

l'environnement, comme si celles-ci ne méritent pas à leur tour un accompagnement des élus par le fait de contribuer à la sauvegarde des acquis communs que sont le Paysage Virunga avec l'ensemble de ses écosystèmes, utiles pour nous tous et pour toutes les générations futures.

Chers honorables,

Nous reconnaissons que toute personne morale ou physique peut commettre des violations des droits humains pendant ses actions et agissements, cependant il n'appartient pas à quiconque d'appeler la population à se rendre justice étant donné que le pouvoir judiciaire est institué par la constitution pour connaître de toute plainte due aux éventuelles violations.

Chers Honorables,

Tout en saluant les bonnes initiatives, nous serons toujours là, dans un cadre de collaboration Elus-Citoyens que nous sommes et, allons toujours dénoncer et demander l'appui du Bureau pour des échanges, dans les voies légales et légitimes, jusqu'à ce que la légalité soit restaurée.

Nous sommes attachées aux belles initiatives, aux débats et échanges constructifs pouvant faciliter la mise en place d'une collaboration entre la nature et les communautés, soumises aux normes établies.

Nous estimons que ces initiatives communes pourront amener toutes les parties à concilier leurs préoccupations sur le respect des droits des communautés locales et le respect des lois ayant institué le Parc National des Virunga, élément essentiel du patrimoine commun de l'humanité et du système d'équilibre climatique du monde entier et de nos milieux locaux à travers le maintien de la régularité des saisons culturelles.

Veuillez agréer, Très Chers Honorables, l'expression de notre parfaite considération.

Pour les signataires

N°	NOMS	NOM DE L'ORGANISATION	SIGNATURES	N° TELEPHONES
01	Bantu Inkambo	I.N.P.E		0997704042
02	OLIVIER NDEGE	ACEDH		0822416100
03	Emmanuel MUKATIRA	CEPED		0994401154
04	Josue' MUKURA	FECOPEILE		0994175928
05	Célestin KAZI	SUWE		0990557581
06	Florence DEBANDA	C REDAHO		0987703162